

Réf: Dossier N° 055369

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE DE PROMOTION ET GESTION  
IMMOBILIERE DU MILLENAIRE » en abrégé « SOPROGIM »

Siège social Abidjan, Abobo, Abobo Centre, Lot 100, Ilot 170

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06/10/2021 , et enregistrés au CEPICI le 28/10/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE DE PROMOTION ET GESTION  
IMMOBILIERE DU MILLENAIRE » en abrégé « SOPROGIM »

Objet :

- Construction de bâtiments et travaux publics
- Achat et Vente de biens immobiliers
- Promotion immobilière
- Gérance et gestion de biens immobiliers
- Rénovation de bâtiments
- Décoration événementielle
- Aménagement fonciers et VRD
- Entretien et nettoyage de bâtiments, et espaces publics et privés
- Placement de personnel en entreprise et à domicile.
- Production, achat et vente de produits agro-industriels et alimentaires
- Import-export
- Location et vente de véhicules
- Vente de produits cosmétiques locaux et importés
- Services divers

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Abobo, Abobo Centre, Lot 100, Ilot 170

Dirigeant(s) : Mme DOUZAN SANWE EPOUSE GBE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-05284 du 24/11/2021 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°36032/GTCA/RC/2021 du 24/11/2021

